

Conseil de l'Ecole doctorale de philosophie (ED 280)
[12 décembre 2023]

Président de séance en qualité de directeur de l'ED : M. Forest Denis

Etaient présents :

M. Pierre-Marie Morel
M. Thierry Pillon
Mme Francesca Merlin
M. Pierre-Yves Quiviger
Monsieur Laurent Jaffro
Mme Magali Bessone
M. Jordan Messerlé

Mme Mériam Korichi
Mme Nathalie Chouhan
Mme Anne-Sophie Jouanneau
Mme Nora Caffin
M. Mathieu Mulcey
Mme Elodie Boissard
Mme Laura Moretti

Étaient représenté.e.s (procuration) :

M. Adrien Champougny donne procuration à Mme Boissard Elodie
M. Picavet Emmanuel donne procuration à Mme Magali Bessone
M. Mossio Mattéo donne procuration à Mme Merlin Francesca
M. Goulven Rubin donne procuration à M. Jaffro Laurent
Mme Vorms Marion donne procuration à M. Forest Denis
Mme Ohyama Yumiko donne procuration à M. Forest Denis

Invités :

Mme Badih Sarah
M. Björn Pühr

C'est la première fois que le conseil se réunit dans sa nouvelle configuration, qui inclut les membres extérieurs élus le 15 novembre 2023. Le directeur de l'ED propose un tour de table afin que les nouveaux élus du conseil se présentent. Un bref rappel des absents ayant donné procuration est fait. M Forest indique également que le conseil se tiendra en présence de deux invités sans pouvoir de vote à savoir Mme Badih et M. Björn Pühr.

1. Approbation du PV du conseil du 15 novembre 2023.

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

2. Etat des finances de l'ED en fin d'année.

Un bilan provisoire des dépenses de l'ED est transmis aux membres du conseil.

Il fait état d'une dépense de 72600 euros sur un budget annuel de 80895 euros.

Les dépenses se décomposent comme suit : Missions (55 déplacements) 28 300,00 €, 12 aides à la soutenance pour un montant total de 2 400,00 €, coût de la réunion annuelle des doctorants 1 700,00 €, traitement des vacances pour la revue Philonsorbonne 1 050,00 €, subvention aux colloques et journées d'étude par l'ED 13 600,00 €, coût de l'organisation des doctorales pour un montant de 2 300,00 €, coût du séminaire de l'ED 2 200,00 €, frais des soutenances (transports, nuitées et repas) 13 600,00 €, aide aux publications 2 250,00 €, frais de fonctionnement de l'ED 5 200,00 €

Le bilan financier montre que la part allouée aux frais d'organisation de soutenance reste stable (de l'ordre de 500 euros par soutenance) mais que, malgré plusieurs rappels concernant son utilisation, moins de 50 % des doctorants font la demande d'aide à la soutenance. La possibilité d'accorder cette aide automatiquement est discutée. Le sujet n'étant pas inscrit à l'ordre du jour, il sera débattu et soumis au vote lors d'un prochain conseil.

Il existe un reliquat provisoire de l'ordre de 8295 euros. Ce reliquat étant régulièrement du même ordre à chaque fin d'année, il convient d'entamer prochainement une réflexion sur ce qu'on pourrait mettre en place qui entre dans les missions de l'ED pour dépenser le reliquat annuel. Dans la mesure où il est impossible de demander un report de budget et que la clôture budgétaire survient une semaine après le Conseil, il est convenu d'utiliser le reliquat 2023 pour engager les dépenses possibles d'aide à la publication qui seront votées ce jour.

3. Point sur les personnels administratifs de l'ED.

M. Ramine Kamrane, actuel responsable administratif de l'ED a obtenu un congé maladie longue durée renouvelable, qui a commencé le 23 septembre. Sur proposition de l'ED, il a été décidé par la direction générale des services que Mme Badih, actuellement en charge des soutenances et des cotutelles et également à 50 % à l'IHPST en tant que gestionnaire financière, sera nommé responsable administrative par intérim. M. Forest indique que Mme Badih avait réussi un concours cet automne de catégorie A qui impliquait son départ et que sans mobilisation sur cette affaire l'ED serait passée de 2.5 agents à 1, mais que la continuité de service est maintenant assurée. Il y a de fait des choses qui restent à régler, en particulier qui s'occupera des fonctions qui étaient celle de Mme Badih jusqu'en décembre et quel seront les modalités de recrutement du futur agent.

Concernant Mme Ohyama elle devait normalement partir en retraite en juin 2024. La possibilité de la conserver à son poste au-delà de cette date existe cependant. L'ED soutient évidemment le maintien de Mme Ohyama dans sa fonction, vu son dévouement et l'excellent travail qu'elle a accompli pendant les 11 dernières années.

4. Appel à projet 2024-1 et demandes d'aide à la publication : examen et vote

L'ED a reçu 6 demandes à examiner : 3 demandes de subvention et 3 aides à la publication.

- Demande de subvention de Mme Braune Camille pour un projet de colloque international « **Iris Murdoch: Literature and Philosophy in Dialogue** » organisé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, les 12 et 13 avril 2024.
Montant demandé : 2800 sur 3500 euros de budget global.
Accordé à l'unanimité
 - Demande de subvention de M. Darrobers Edgard pour un projet de journées d'étude intitulée : **Émotions et Responsabilité** les 28 et 29 mars 2024.
Montant demandé : 1400 sur 1900 euros de budget global.
Accordé à l'unanimité
 - Demande de subvention de Mme Moretti Laura pour un projet de **colloque du Doctorat international en Philosophie et en Sciences de la Formation** (Partenariat Université Ca' Foscari de Venise/Université Paris 1 Panthéon Sorbonne) du 21 au 23 février 2024.
Montant demandé : 1500 sur 4564 euros de budget global.
Accordé à l'unanimité
-
- Demande d'aide à la publication pour l'ouvrage de M. Coste Cyprien intitulé provisoirement : « **L'éducation comme acte de liberté : la doctrine de Spinoza** »
Editions Hermann
Montant demandé : 2030 euros soit 30% du devis total
Accordé à l'unanimité
 - Demande d'aide à la publication pour l'ouvrage de M. Louis Rouquayrol intitulé : **Descartes et la culture des esprits du bon sens au sens commun.**

Editions Honoré Champions

Montant demandé : 1250 euros soit 15% du devis total

Accordé à l'unanimité

- Demande d'aide à la publication pour l'ouvrage collectif de M. Gailhac, M. Ascarate, Mme Furtwangler intitulé provisoirement : ***Actualités de l'esthétique phénoménologique.***

Editions Hermann

Montant demandé : 2000 euros soit 27% du devis total

Accordé à l'unanimité

5. Questions diverses

Aucun membre n'a de question particulière à soumettre au conseil. M. Forest informe le conseil que M. André Charrak a été nommé Professeur délégué aux thèses pour l'ED de philosophie. En effet, l'Université a décidé que, en remplacement de M. Genin, anciennement professeur délégué aux Sciences humaines, dont la seule charge était de s'occuper des HDR, il fallait nommer un professeur délégué aux thèses par École doctorale.

Comme représentant de la Présidente de l'Université, le Professeur délégué aux thèses signe les demandes d'inscription, les demandes de réinscription dérogatoires, les jurys de thèse et les demandes de césure. Il présente à la CR les dossiers d'HDR.

En tant que professeur délégué aux thèses, il sera important que M. puisse participer en tant qu'invité au conseil de l'ED.

6. Election du prochain directeur de l'École doctorale

M. Forest rappelle brièvement les statuts concernant l'élection du prochain directeur de l'ED : le directeur est nommé par le Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sur proposition du conseil de l'école doctorale, après avis de la Commission de la recherche de l'Université. Il est choisi parmi les enseignants habilités à diriger des recherches de l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne relevant de l'École doctorale. La durée de son mandat est celle de l'accréditation. Son mandat peut être renouvelé une fois.

Il y a une seule candidature à cette fonction qui a été déposée à l'école doctorale dans les délais, celle de M. Laurent Jaffro. Chacun ayant reçu sa déclaration de candidature, l'ensemble du conseil a pris connaissance du contenu de cette déclaration de candidature. M. Jaffro indique que M. Goulven Rubin et lui-même ne participeront pas au vote et il se retire lors de la délibération du conseil.

Les procurations sont les suivantes :

M. Adrien Champougny donne procuration à Mme Boissard Elodie

M. Picavet Emmanuel donne procuration à Mme Magali Bessone

M. Mossio Mattéo donne procuration à Mme Merlin Francesca

Mme Vorms Marion donne procuration à M. Forest Denis

Mme Ohyama Yumiko donne procuration à M. Forest Denis

Il y a donc 19 votants.

M. Jaffro Laurent est élu directeur de l'École doctorale à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le conseil de l'École doctorale remercie chaleureusement M. Denis Forest pour la direction de l'ED ces cinq dernières années.

Le conseil est suivi d'un pot.